



BEAUHARNOIS

VOUS INFORME

À LA UNE

PORTRAIT DE LA
GESTION DE L'EAU
P. 3

Vol. 8 - N°3
13 AVRIL 2018



MOT DU MAIRE

Inspiré par la fonte des neiges, ce *Beauharnois vous informe* porte sur l'eau... Principalement sur la façon dont nous la traitons ici. La réception du rapport de projet L'EAUGIC, basé sur des données recueillies en 2017, nous a inspiré un grand dossier sur la gestion de l'eau à Beauharnois ainsi que sur les habitudes de consommation d'eau des citoyens et l'état actuel des équipements techniques auquel nous avons joint des conseils et recommandations pour économiser l'eau.

Aussi, permettez-moi de profiter de l'occasion pour saluer l'excellente initiative de M^{me} Julie Arguin, enseignante à l'école Saint-Eugène, qui a proposé le projet « Les générations s'unissent par le jeu » aux Prix #FondationDesjardins. Grâce à elle, les jeunes auront 3 000 \$ pour réaliser ce magnifique projet intergénérationnel. Félicitations et merci, M^{me} Arguin, d'initier ce genre d'activité des plus inspirantes et enrichissantes pour nos jeunes et leurs grands-parents.

Bruno Tremblay – Maire

INSCRIPTION AUX ACTIVITÉS ESTIVALES DE LA VILLE

Le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire propose une multitude d'activités culturelles et sportives.

La soirée d'inscription aux activités estivales de la Ville aura lieu le **3 mai prochain**.

Toutes les informations seront publiées dans le BVA du 24 avril prochain.

INSCRIPTION À L'HÔTEL DE VILLE

Le 3 mai de 17 h à 20 h

Pour vous inscrire ou en savoir davantage sur les activités offertes, vous devez communiquer avec le responsable de l'activité ou avec le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire : 450 429-3546, poste 242.

Il est également possible de vous inscrire en ligne au : ville.beauharnois.qc.ca.



GRAND DOSSIER

PORTRAIT DE LA GESTION DE L'EAU À BEAUHARNOIS

Avec le rapport L'EAUGIC, nous avons désormais une meilleure compréhension de nos comportements en ce qui a trait à l'utilisation de l'eau, ce qui nous permet d'établir des conseils pertinents et de structurer un déploiement qui aura un impact significatif sur les volumes d'eau consommés.

Tout d'abord, voici un petit topo sur notre réseau d'aqueduc et notre gestion des eaux usées.

AQUEDUC

SECTEURS CENTRE ET EST

Une conduite de deux kilomètres transfère l'eau du canal de Beauharnois vers l'usine de filtration J. Armand-Poupart. Elle est d'abord décantée dans des bassins afin de réduire les matières en suspension. Elle passe ensuite par des filtres à sable et Anthracite qui éliminent également les matières en suspension. L'eau est par la suite traitée aux rayons ultraviolets afin de détruire les bactéries et virus qui s'y trouvent, et le chlore est finalement ajouté pour obtenir une eau de qualité sans bactéries nocives. Cet élément permet également à l'eau de demeurer potable tout au long de son trajet dans les canalisations.

Des échantillons sont effectués régulièrement à plusieurs endroits dans le réseau afin de s'assurer du bon taux de chlore et de la conformité aux normes de l'eau potable. Dans le cas contraire, un avis d'ébullition est lancé aux résidences concernées. À la suite du traitement au chlore, l'eau est dirigée vers les bassins de réserves et le château d'eau qui assurent une quantité suffisante d'eau potable lors d'une augmentation de la demande ou à la suite d'un bris des installations. L'eau reste en constante mouvance dans le réseau afin d'éviter la stagnation.

SECTEUR OUEST

L'eau est pompée d'un puits artésien dont le diamètre est deux fois plus grand qu'un puits standard vers l'usine de filtration Pointe-du-Buisson. Elle passe par un filtre afin de réduire sa teneur en manganèse, en fer et d'éliminer un maximum de particules en suspension, puis elle subit un traitement aux rayons ultraviolets. Finalement, elle reçoit le même traitement au chlore qu'à l'usine du secteur centre. L'eau est ensuite redirigée vers les réserves et poussée dans les conduites jusqu'aux résidences et industries du secteur ouest.



ÉGOUTS

SECTEURS CENTRE ET EST

Il y a 18 stations de pompage réparties sur ce territoire qui tirent les eaux usées des résidences et industries. Ces eaux sont ensuite redirigées vers l'usine d'épuration située sur le chemin des Hauts-Fourneaux. Elles passent par un dégrilleur, une immense grille qui retient les particules solides, qui par la suite, sont envoyées à l'enfouissement. Les eaux sont ensuite dirigées dans les deux bassins d'aération, ce qui permet d'offrir un milieu oxygéné aux bactéries qui consomment les éléments nutritifs des boues. C'est ce qu'on appelle un traitement biologique. Elles poursuivent leur chemin dans les décanteurs où les boues se déposent au fond, ces matières résiduelles fécales sont disposées dans les champs ou au dépotoir. Une eau claire et exempte de bactéries nocives est rejetée à environ 500 mètres par une conduite, au large du lac Saint-Louis.

SECTEUR OUEST

Le secteur compte trois stations de pompage qui envoient les eaux usées vers les étangs aérés où les boues et autres bactéries sont décantées jusqu'à obtenir une eau saine, puis rejetée au lac Saint-Louis.

MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS

Au cours des deux prochaines années, les réfections suivantes permettront à la Ville d'obtenir des économies d'eau substantielles en plus de réaliser des économies financières importantes dans le budget d'exploitation :

- **Les étangs du secteur ouest subiront des modifications qui permettront d'optimiser les résultats** en y ajoutant un traitement aux rayons ultraviolets. Les bactéries E. Colis seront ainsi détruites plus efficacement.
- **L'usine d'épuration des secteurs centre et est sera rénovée en entier.** Le type de traitement restera le même, mais répondra désormais aux normes en vigueur et sera beaucoup plus efficace.
- **Les 18 stations de pompage des secteurs centre et est subiront une réfection complète** (changement des pompes, des panneaux électriques et de la mécanique des bâtiments). À ce jour, 60 % du projet est réalisé.
- **Une conduite de refoulement sera installée entre la station de pompage des Vestiges et les étangs aérés du secteur ouest.** Cette installation permettra de désengorger la station de pompage des Rapides, qui reçoit actuellement toutes les eaux usées des résidences qu'elle dessert en plus des eaux de la station des Vestiges.



RINÇAGE DU RÉSEAU D'AQUEDUC

Prenez note qu'il y aura rinçage du réseau d'aqueduc pour les secteurs centre et est de la ville, **entre le 30 avril et le 8 juin** (cette opération aura lieu à l'automne prochain pour le secteur ouest).

Lors de cette opération, une baisse temporaire de la pression de l'eau pourrait être remarquée et sa coloration pourrait être rougeâtre. Si cela se produit, nous vous recommandons de laisser couler l'eau de la baignoire ou votre sortie d'eau extérieure pendant quelques minutes ou jusqu'à ce que l'eau redevienne limpide. Si vous avez un adoucisseur, n'oubliez pas de rincer les filtres si vous avez eu de l'eau colorée afin de vous assurer que le problème ne persiste pas.

Notez que l'eau demeure potable pendant la durée du rinçage.

TRUCS ET ASTUCES POUR ÉCONOMISER L'EAU AU QUOTIDIEN

Voici quelques trucs en rafale pour économiser facilement de l'eau à la maison :



- Pensez à garder un pichet d'eau dans le réfrigérateur si vous l'aimez bien fraîche plutôt que de la laisser couler pour la refroidir.



- Nettoyez les fruits et légumes à l'aide d'une brosse dans l'évier, et la vaisselle, dans un récipient rempli d'eau savonneuse.



- Privilégiez toujours les appareils homologués Energy Star.



- Favorisez la douche au bain et installez une pomme de douche à faible débit.



- Assurez-vous de régler le niveau d'eau de la laveuse en fonction de la quantité de vêtements à laver.



- Installez des toilettes à faible consommation d'eau (six litres ou double chasse).



- Redirigez l'eau des gouttières dans les plates-bandes ou sur le gazon. De cette façon, vous récupérez l'eau de pluie pour l'arrosage du jardin.



- Utilisez une toile pour recouvrir la piscine afin de prévenir l'évaporation de l'eau.

RÉSULTAT DU RAPPORT L'EAUGIC

L'EAUGIC est un service d'accompagnement pour la réduction de la consommation d'eau et d'énergie des municipalités. Soucieuse de réduire sa consommation d'eau, la Ville de Beauharnois a ainsi bénéficié de ce service en 2017. La patrouille verte a été créée afin d'intervenir auprès des citoyens pour les sensibiliser à l'économie d'eau potable.

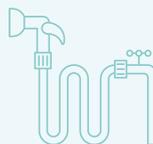
Grâce aux informations recueillies par 111 questionnaires L'EAUGIC complétés, il est possible de dresser un bilan approximatif des habitudes de consommation ainsi que des équipements liés à l'utilisation de l'eau dans ces résidences.

C'EST AINSI QUE NOUS POUVONS APPRENDRE QUE :



34,1% des résidences sondées ne sont pas équipées de produits économiseurs d'eau sur leurs robinets ;

52,3% des résidences sondées ont au moins une toilette régulière à remplacer par un modèle à faible consommation d'eau ;



91,6% des boyaux d'arrosage sont équipés d'un pistolet d'arrosage à fermeture automatique ;



76,1% des citoyens savent que des règlements municipaux existent pour contrôler l'utilisation de l'eau potable, mais 47,7 % des personnes rencontrées ne connaissent pas les détails de ces règlements ;

4,6% des personnes rencontrées utilisent leur boyau d'arrosage au moins une fois par année pour nettoyer leur entrée de voiture ;



84,5% des citoyens visités entretiennent leur terrain de manière écologique, sans mettre de pesticides, d'herbicides ou d'engrais chimiques ;



89,7% des gens laissent les résidus de tonte sur le sol (herbicyclage) lorsque la longueur de la pelouse le permet ;

82,0% des gens rencontrés disposent correctement de leurs résidus domestiques dangereux ;

46,6% des citoyens questionnés ne privilégient pas l'utilisation de produits nettoyants biodégradables et sans phosphate.



DISTRIBUTION DE BARILS RÉCUPÉRATEURS D'EAU DE PLUIE ET DE COMPOSTEURS AU IGA

En collaboration avec le Jour de la terre Québec, plusieurs IGA de la région permettent de se procurer un baril récupérateur d'eau ou un composteur au prix de 30 \$. Pour cette édition 2018, le Fonds Éco IGA met en vente 70 barils et composteurs à prix réduit dans 219 magasins IGA participants au Québec. **Il y aura ainsi remise de plusieurs barils le 22 avril au IGA Reid & Gadoua II.**

Pour être éligible et s'inscrire, il faut s'assurer d'avoir l'espace et le matériel qui respectent les critères pour l'installation du baril récupérateur d'eau de pluie ou du composteur domestique.

Pour connaître tous les détails et pour s'inscrire, consultez le site Internet jourdelaterre.org/qc dans la section : Tous les jours / Programmes / Distribution de barils et composteurs.



© IGA

PATROUILLE VERTE

Grâce à leurs interventions auprès des citoyens, les agents ont permis de conscientiser la population de Beauharnois à l'importance d'utiliser efficacement l'eau potable afin de préserver cette ressource.

De plus, en rendant ainsi disponibles différents outils de sensibilisation et des produits économiseurs d'eau, un potentiel d'économie de plusieurs mètres cubes d'eau pourra être obtenu, sans compter les bénéfices des changements de comportements qui ont pu survenir à la suite des interventions de la patrouille verte.



ÉCONOMIE D'EAU POTABLE RÉALISÉE PAR LA VILLE

Inspirée par ces démarches de sensibilisation pour changer les comportements, la Ville de Beauharnois, grâce à la nouvelle technique d'optimisation des lavages des filtres à l'usine de filtration J. Armand-Poupart, a réussi une économie d'eau potable considérable.

ÉCONOMIE D'EAU POTABLE
DE **22 300 M³** PAR ANNÉE.

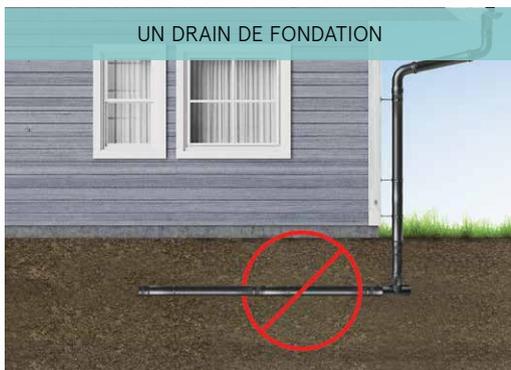
CETTE NOUVELLE PRATIQUE
PERMET DE RÉDUIRE
LES DÉPENSES D'OPÉRATION
À PRÈS DE 20 000 \$ PAR ANNÉE.



DÉBRANCHEMENT DES GOUTTIÈRES

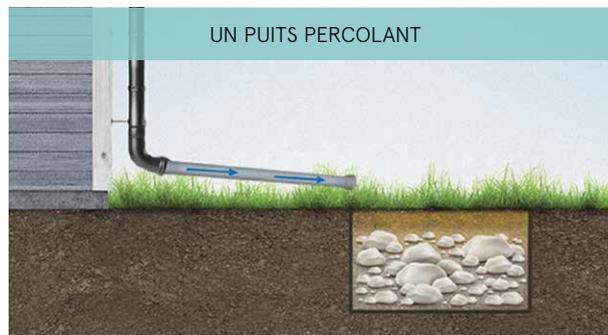
VOICI DES EXEMPLES DE GOUTTIÈRES NON CONFORMES :

Une gouttière dont l'eau est envoyée directement ou indirectement aux réseaux d'égouts en se dirigeant vers :



VOICI DES EXEMPLES DE GOUTTIÈRES CONFORMES :

Une gouttière dont l'eau est filtrée par votre terrain et s'écoule à plus de 1,5 m (5 pieds) de votre résidence en se dirigeant vers :



2 275 résidences

dont les gouttières sont branchées au réseau sanitaire engendrent **111 093 m³** d'eau par année après les averses.



Cette quantité équivaut à

45 piscines olympiques.



Traiter cette eau représente des **coûts annuels de 34 400 \$** pour la Ville de Beauharnois.

Il faut se rappeler qu'une telle saturation du réseau réduit le potentiel de développement résidentiel et industriel.

ACTUALITÉS

SALON de la petite enfance

Vendredi 11 mai de 13 h à 20 h et le samedi
12 mai de 10 h à 16 h.

Les familles de la région sont conviées à un premier Salon de la petite enfance. Durant ces deux journées, le Salon accueillera une trentaine d'exposants, soit des commerces et organismes dont les services s'adressent aux enfants en bas âge.

La tenue de ce premier Salon de la petite enfance – Régate Kia Valleyfield est rendue possible grâce aux partenaires de la Table d'Actions Concertées 0-5 Beauharnois-Salaberry, qui souligne cette année son 20^e anniversaire. L'accès sera gratuit et une navette en provenance de Beauharnois sera également offerte.

La Ville de Beauharnois est fière de s'associer à un tel événement.

📍 Pour connaître la programmation, allez sur Facebook/salonpetiteenfancekia.

L'évènement aura lieu au centre civique de Salaberry-de-Valleyfield (84, rue Marquette).



MOPAT – SERVICES ANIMALIERS

La Ville de Beauharnois engage la firme MOPAT afin de gérer le contrôle animalier sur son territoire. La compagnie offre une multitude de services pour animaux. L'équipe a développé une expertise dans le domaine et travaille en étroite collaboration avec d'autres services animaliers comme **Amiou refuge pour chat** et **Multicanin refuge et fourrières à Laval**. Il s'agit d'une entreprise intègre, méthodologique, ayant une philosophie très humaine envers les animaux. Elle offre des séances d'éducation, de micropuçage et de stérilisations à prix réduit.

COÛT :

- **Médaille pour chien** : 25 \$ / année
- **Médaille pour chat** : 25 \$ / 2 ans
- **Micropuce** : communiquez avec le contrôleur animalier (MOPAT)

📍 Facebook.com mopatservicesanimaliers
mopat.info@gmail.com | 514 443-2487.

Communiquez avec eux en tout temps !



BILAN DES STÉRILISATIONS DU 6 MARS 2017 AU 21 MARS 2018

STÉRILISATIONS				
	Errants	Abandons	Concours	Autres*
Chats	67	5	8	12
Chatons	10	0	S/O	S/O
Chiens	0	0	S/O	S/O
Autres	0	2 (lapins)	S/O	S/O
Total	77	7	8	12
Grand total	104			

* Aide octroyée aux personnes à faible revenu.

BEAUHARNOIS EN SANTÉ – COOP DE SOLIDARITÉ

La coop compte maintenant 1100 membres, mais elle doit atteindre 2 000 inscriptions d'ici août 2018, sinon l'avenir du projet est compromis.

SERVICES OFFERTS :

SERVICES MÉDICAUX :

médecine familiale et générale, pédiatrie et gastro-pédiatrie ;

SOINS INFIRMIERS : prise de sang, vaccination, clinique voyage, PAP test, lavage d'oreilles et plus ;

SERVICES COMPLÉMENTAIRES :

audioprothèse, podiatrie, nutrition et psychologie.

 beauharnoisensante.com
33, rue Richardson, Beauharnois
450 395-3990

HISTORIQUE DE LA DÉMARCHE

Les démarches de mobilisation pour une coopérative de soins de santé ont commencé en juin 2014. Lors de la séance d'information du 14 avril, le maire de l'époque lançait l'appel à l'atteinte de 1000 membres au 1^{er} juillet. En à peine 4 semaines, 1000 personnes avaient signé leur adhésion pour être membre de la coopérative, un nombre bien au-delà des espérances en si peu de temps.

En août 2015, c'est l'ouverture de la coopérative dans ses locaux du 33, rue Richardson. En septembre, les consultations en soins infirmiers et le service de prélèvement sanguin ont débuté auprès de Karine Leduc infirmière clinicienne. Cinq professionnels ont rejoint l'équipe, en évaluation auditive, en nutrition, en podiatrie, en psychologie et en travail social.

Dès janvier 2016, la coopérative comptait 1300 membres en règle et avait une liste d'attente de 300 citoyens. Le nombre de membres a connu une baisse au cours de cette année avant l'arrivée de médecins généralistes.

La coop compte deux médecins généralistes et un pédiatre. L'équipe accueillera en juin un nouveau médecin et deux autres en novembre prochain.

À CE JOUR, LA COOP
OFFRE UNE PANOPLIE
DE SERVICES ET PLUS DE
800 CONSULTATIONS
ONT ÉTÉ RÉALISÉES!



MORATOIRE ET AIDE DE LA VILLE

L'enjeu majeur dans une telle entreprise est le renouvellement du membership pour assurer la pérennité. À cet effet, la coopérative a vraiment le souci d'assurer un contrôle sur la quantité maximale de membres qu'elle peut servir, afin d'assurer le renouvellement du membership de ceux-ci dans les années futures.

Puisque les membres de la coopérative n'ont pas renouvelé leurs abonnements à la hauteur de ce qui était prévu, un manque à gagner important a été occasionné. La Ville de Beauharnois a alors accepté la demande de la coopérative d'exercer un moratoire de 8 mois sur le remboursement du prêt de 36 000 \$ à raison de 600 \$ par mois et du montant du loyer à raison de 200 \$ par mois le tout rétroactivement au 1^{er} janvier 2018 jusqu'au 31 août 2018.

NOUVEAU LOOK POUR LE LOGO DE LA COOP

Dans le cadre de la stratégie de marketing, notamment à la suite de la mise en place de sa campagne de recrutement de nouveaux membres, la coopérative renouvelle son identité de marque.

SYMBOLIQUE DU LOGO

L'expertise professionnelle et le patient sont au cœur des préoccupations.

L'électrocardiogramme représente le volet médical. Le cœur est synonyme de santé et de passion, les raisons d'être de la coopérative. Le B, aussi représenté comme un cœur, symbolise la proximité avec la communauté et le sentiment d'appartenance à la Ville de Beauharnois. Le bleu rappelle les couleurs de la Ville, dans des teintes distinctives, permettant ainsi de personnaliser l'image de marque. Le vert marque l'ambition responsable et durable de la coopérative, pour aujourd'hui et demain.

L'ensemble du logo reflète l'aspect humain au sein de l'organisation, soit les membres de la coopérative, les citoyens et les professionnels de la santé.

Contemporaine, moderne et en mouvement, cette nouvelle identité marque l'ambition et la dynamique d'une coopérative au service de ses membres et partenaires, et du mieux-vivre au quotidien.



L'ENSEMBLE DU LOGO
REFLÈTE
L'ASPECT HUMAIN
AU SEIN DE
L'ORGANISATION.



CORVÉE DE NETTOYAGE DE POINTE-DU-BUISSON, MUSÉE QUÉBÉCOIS D'ARCHÉOLOGIE

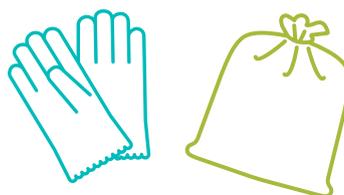
Pour cette occasion, vous êtes conviés à une grande corvée citoyenne le dimanche 22 avril, de 13 h à 16 h à Pointe-du-Buisson.

Au programme : nettoyage des sentiers, ramassage des déchets d'hiver et ménage du printemps de l'érablière pour lui donner un brin d'amour avant l'ouverture en mai.

Pour vous remercier, le Musée vous offre une carte de membre pour la saison 2018 !

Venez faire une différence dans votre collectivité !

 Inscription : 450 429-7857



LE 22 AVRIL,
C'EST LE JOUR
DE LA TERRE!

CAMP DE JOUR

La Ville de Beauharnois lance son camp de jour 2018 et offre une nouvelle formule avec semaines thématiques !

Rendez-vous sur notre site Internet pour connaître les détails concernant cette nouveauté.

TARIF À LA SEMAINE TEMPS COMPLET

80 \$ / résidents
120 \$ / non-résidents

TARIF POUR L'ÉTÉ

(25 juin au 17 août, lundi au vendredi)

500 \$ / résidents
750 \$ / non-résidents

TARIF À TEMPS PARTIEL

(25 juin au 17 août, lundi au vendredi 9 h à 12 h)

150 \$ / résidents
225 \$ / non-résidents

* Rabais de 50 % sur l'inscription d'un 3^e enfant.

La tarification à la semaine et pour l'été complet couvre maintenant la plage horaire de 7 h à 18 h.



CARTE DE CONDUCTEUR D'EMBARCATION DE PLAISANCE

Une formation de quatre heures, menant à l'obtention de la carte de conducteur d'embarcation de plaisance, sera offerte **le samedi 28 avril de 9 h à 13 h** à l'École secondaire des Patriotes-de-Beauharnois. Le coût est de 80 \$ (comprenant manuel de l'étudiant, notes de cours et examen). Le moniteur est M. Pierre Harel, enseignant et instructeur de voile-croisière accrédité.

Depuis 2009, il est obligatoire de détenir une preuve de compétence pour conduire une embarcation de plaisance motorisée au Canada. Pas d'exception. C'est la loi. Vous ne pouvez plus partir sans elle !

 pareavirer.com ou 438 392-4129



PRÉVENTION

LA SAISON ESTIVALE S'EN VIENT

Votre barbecue ayant été rangé pour l'hiver, vous devez en vérifier certains petits points importants avant la remise en fonction pour la belle saison :



Faites la vérification des raccords du barbecue avec la bonbonne. S'il y a déformation des pièces ou une apparence de corrosion, il vaut mieux examiner de près tout le système afin de prévenir d'éventuelles fuites.



Pour ce faire, appliquer une solution savonneuse autour des raccords du réservoir et de la valve. Tournez la valve du réservoir lentement. Si vous voyez des bulles se former, il y a une fuite. Resserrez les raccords et faites l'essai de nouveau.



Si la fuite persiste, ou si vous observez des cloques, faites le changement des raccords ou du tuyau, si nécessaire. Prenez note qu'il n'y a aucun danger à faire ce petit exercice de vérification.

- Lors de la première utilisation, inutile de dévisser le bouchon au complet, allez-y d'un quart ou d'un demi-tour.
 - Ouvrez toujours le couvercle du barbecue avant d'allumer le gaz. S'il ne s'allume pas du premier coup, fermez le gaz immédiatement, attendez quelques minutes et réessayez.
 - Ne laissez jamais le barbecue allumé sans surveillance.
 - Laissez refroidir l'appareil complètement avant de refermer le couvercle.
 - Votre barbecue devrait être installé à au moins un mètre d'un bâtiment.
- Et n'oubliez pas :**
- Échangez toute bouteille de plus de 10 ans.
 - Remplacez votre bonbonne rouillée ou bosselée.
 - Ne jetez jamais une bonbonne de gaz aux déchets.
 - Gardez toujours ces bonbonnes à l'extérieur, été comme hiver.

AU PRINTEMPS, ON S'INFORME AVANT D'ALLUMER

Le Service sécurité incendie et civile de la Ville de Beauharnois vous rappelle que le printemps est reconnu pour ses risques élevés de feux d'herbe. La nouvelle végétation étant rapidement asséchée par le soleil et le vent, une perte de contrôle d'un feu de broussailles, de feuilles ou autres peut survenir brusquement et entraîner des dommages, voire la destruction, d'infrastructures, de bâtiments et de plantations forestières.

Il est important de savoir qu'une personne fautive peut s'exposer à des poursuites en dommages. Consultez l'échelle de danger d'incendie de la SOPFEU.

- Tenez compte des conditions climatiques actuelles et prévues ;
- Prêtez attention à la sécheresse des combustibles environnants ;
- Surveillez et contrôlez le feu en tout temps.

Nous vous rappelons par le fait même que les feux à ciel ouvert sont interdits sur le territoire de Beauharnois et qu'en aucun temps nous ne donnons des permis de brûlage.

- Informez-vous du danger d'incendie pour la région de même que des mesures préventives en vigueur au 1 800 463-3389 (SOPFEU) ou au 450 225-2222 ou en visitant le site sopfeu.qc.ca.

AVRIL

- 21 SPECTACLE ANNUEL DU CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE DE BEAUHARNOIS**
Aréna André-Richard
21 avril – 19 h 30
22 avril – 13 h 30
📍 cpabeauharnois@hotmail.com

HEURE DU CONTE
EN COLLABORATION AVEC
LA HALTE FAMILIALE

Bibliothèque de Beauharnois – 10 h
📍 450 429-3546, poste 260

- 22 CORVÉE CITOYENNE**
Pointe-du-Buisson, musée québécois d'archéologie – 13 h à 16 h
📍 450 429-7857
pointedubuisson.com

- 24 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE CLUB DES AÎNÉS DE BEAUHARNOIS (FADOQ)**
Local du club
(2^e étage du centre communautaire)
19 h
📍 Francine Bourcier 450 429-7109

- 28 COURSE DES ÉCLUSIERS ORGANISÉE PAR L'ÉQUIPE VÉLO PATRIOTES 1838 ET LA MDJ DE BEAUHARNOIS**
À partir de 8 h
📍 Inscription en ligne : velopatriotes.com
450 225-6878

EXPOSITION DU CERCLE DE FERMIERES SAINT-CLÉMENT
Salle Marie-Rose du centre communautaire
10 h à 16 h

PRESTATION DE LA CHORALE
« LES BOHÉMIENNES »
Bibliothèque de Beauharnois – 11 h
📍 450 429-3546, poste 260

TOUS LES ATELIER D'ESTIME DE SOI

LUNDIS (pour les femmes)

L'ACCUEIL POUR ELLE

Lieu à confirmer lors de l'inscription

13 h à 15 h

📍 450 371-4618, 450 225-1578 ou 450 429-3362

12 CONFÉRENCE TDA/H : LA BOÎTE À OUTILS
PAR ARIANE HÉBERT

Bibliothèque de Beauharnois

19 h

📍 Inscription obligatoire :

450 429-3546, poste 260

13 JOURNÉE SMOKED MEAT
AU PROFIT DU CENTRE D'ACTION
BÉNÉVOLE DE BEAUHARNOIS

Salle Marie-Rose du centre communautaire

11 h à 13 h 30 et 17 h à 19 h

📍 450 429-6453 ou cabbeauharnois.com

14 CONFÉRENCE DÉFI VIRAGE VERT
PAR MARTINE LA GIROUETTE

Bibliothèque de Beauharnois

10 h

📍 Inscription obligatoire :

450 429-3546, poste 260

21 6^e ÉDITION DU CRITÉRIUM OPTIMISTE
DE BEAUHARNOIS
COURSE DE VÉLO ORGANISÉE PAR
L'ÉQUIPE VÉLO PATRIOTES 1838

📍 450 429-3546, poste 236

velopatriotes1838.com

ATELIER TRICOT

CERCLE DE FERMÈRES SAINT-CLÉMENT

Bibliothèque de Beauharnois

9 h 30

📍 450 429-3546, poste 260

BABILLARD

TOURNOI ATPA

La Ville de Beauharnois organise un tournoi de hockey intermunicipal qui aura lieu du 26 au 29 avril prochain. Venez voir plus d'une quarantaine d'équipes s'affronter afin de remporter ce tournoi ! L'entrée sur le site est gratuite et plusieurs activités pour toute la famille auront lieu pendant toute la fin de semaine.

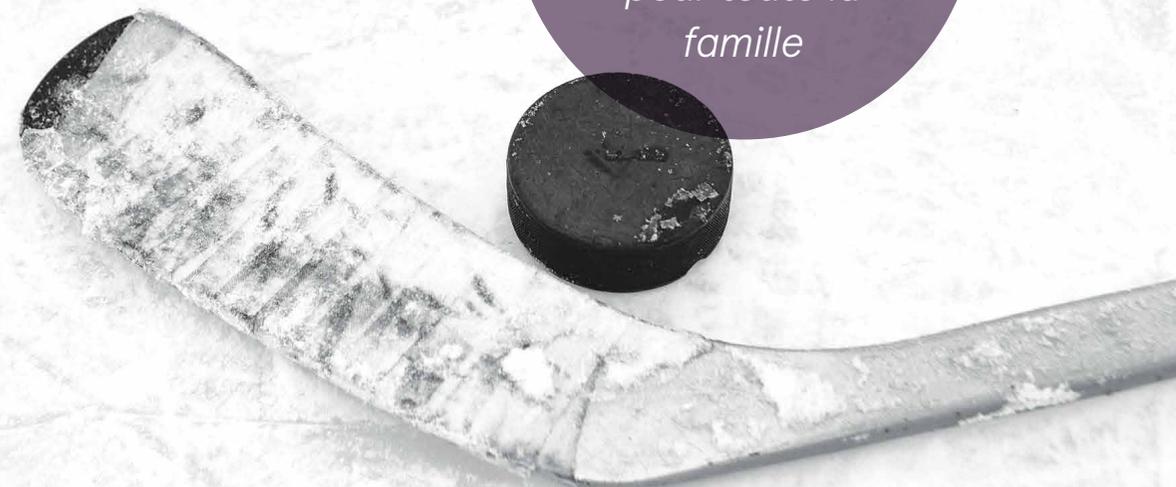
AU MENU :

- Tirage du chandail de Nicolas Deslauriers autographié
Vente de billets sur place
- Zone sportive commanditée par Lavoie la source du sport : concours du lancer le plus fort et de tirs de précision avec prix à gagner
- Zone familiale commanditée par Broccolini construction : maquillage pour les enfants, animation, camions de pompier et jeux gonflables
- Red Bull sera des nôtres le samedi à compter de midi afin d'offrir des boissons gratuitement
- Musique d'artistes locaux
- Grillades sur place et barbecue en soirée
- Feux de joie extérieurs
- Création d'une œuvre collective en collaboration avec l'artiste-peintre Sabrina Tardif

Venez en grand nombre !



*Entrée gratuite
pour toute la
famille*



L'ÉCOLE SAINT-EUGÈNE DE BEAUHARNOIS GAGNANTE D'UN PRIX DE 3 000 \$ DE LA FONDATION DESJARDINS

C'est à l'occasion des journées de la persévérance scolaire que M. Serge Bernier, directeur de la Caisse populaire Desjardins Beauharnois, a remis un chèque de 3 000 \$ à l'École Saint-Eugène. Gagnants d'un Prix #*FondationDesjardins*, les jeunes pourront réaliser le projet « *Les générations s'unissent par le jeu* ». L'objectif de ce projet est de réunir deux générations en conviant les grands-parents des élèves à des séances de jeux de société. Il s'agit de créer des occasions précieuses d'affection, de complicité, de confidences et de tendresse afin de tisser des liens affectifs chargés de souvenirs. M^{me} Julie Arguin, enseignante responsable de cette initiative, désire faire vivre des moments de plaisir et de tendresse aux jeunes tout en ayant la possibilité inouïe de rester en contact avec une autre génération.



#FONDATIONDESJARDINS

Les Prix #*FondationDesjardins* permettent aux intervenants des milieux scolaires et communautaires de réaliser un projet avec des jeunes de la maternelle, du primaire et du secondaire. La Fondation a reçu 1 127 candidatures cette année, une augmentation de 15 % par rapport à l'année dernière. Les 199 projets gagnants ont été déterminés par un vote des dirigeants et des employés du Mouvement Desjardins.

AVIS PUBLICS

ENTRÉE EN VIGUEUR DE RÈGLEMENTS

AVIS PUBLIC est par la présente donné que, lors de la séance régulière du conseil municipal de la Ville de Beauharnois tenue le 10 avril 2018, les règlements suivants ont été adoptés :

- **Règlement numéro 2018-02 sur le bannissement des sacs de plastique**
- **Règlement numéro 2018-03 modifiant le Règlement pénal général numéro 2005-007, tel qu'amendé, afin de modifier l'article 8.8, de la section 2, du chapitre VIII afin d'exiger des droits pour l'émission d'un permis sur la Place du marché pour les commerçants ou gens d'affaires œuvrant de façon temporaire**

Ces règlements sont déposés à mon bureau où toute personne intéressée peut les consulter aux heures ordinaires de bureau, soit du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 12 h.

Ces règlements entreront en vigueur conformément à la loi.

**Donné à Beauharnois, ce 11 avril 2018.
Manon Fortier, greffière**

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2017 CONSOLIDÉ ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, que lors d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Beauharnois, qui se tiendra le **mardi 1^{er} mai 2018 à 19 h**, à l'hôtel de ville de Beauharnois, sis au 660, rue Ellice à Beauharnois, la directrice des finances et trésorière déposera le rapport financier 2017 consolidé et le rapport du vérificateur pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2017 et ce, en vertu de l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*.

Donné à Beauharnois, ce 11 avril 2018.
Manon Fortier, greffière

Le bulletin municipal BEAUHARNOIS VOUS INFORME est distribué gratuitement dans tous les foyers de la municipalité de Beauharnois.

La forme masculine utilisée dans ce document désigne, lorsqu'il y a lieu, aussi bien les femmes que les hommes. Tout texte publié dans ce mensuel peut être reproduit avec mention de la source.

Conseillère aux communications :
Audrey Caza

Design graphique, rédaction et révision de textes : duval design communication



MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Linda Toulouse – Secteur de Pointe-du-Buisson
Jocelyne Rajotte – Secteur des Îles-de-la-Paix
Roxanne Poissant – Secteur de la Beauce
Guillaume Lévesque-Sauvé – Secteur des Moissons
Richard Dubuc – Secteur Saint-Louis
Alain Savard – Secteur du parc industriel
Bruno Tremblay – Maire

PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 1^{er} mai 2018 à 19 h

HÔTEL DE VILLE

660, rue Ellice, bureau 100
Beauharnois (Québec) J6N 1Y1

450 429-3546

ville.beauharnois.qc.ca

Suivez-nous sur : [f](#) [in](#) [t](#) [g+](#)



Imprimé sur du Rolland Enviro 100 Print, contenant 100 % de fibres postconsommation, certifié Choix environnemental, procédé sans chlore et fabriqué au Québec par Cascades à partir d'énergie biogaz.

VILLE DE
Beauharnois